Introduction

Cloisonnement, contamination, décentrement : le XIX^e siècle au miroir de ses âges classiques

Delphine Antoine-Mahut
(IHRIM-ENS)

Stéphane Zékian
(IHRIM-Lyon 2)

En invitant philosophes, littéraires et historiens à réfléchir aux « âges classiques du XIX^e siècle », le colloque organisé à Lyon en novembre 2015 s'inscrivait dans le sillage de travaux récents qui réexaminent, sous l'angle de son hypothétique unité, la séquence temporelle formée par les XVII^e et XVIII^e siècles. Un ouvrage paru en 2004 revisitait ainsi le « siècle de deux cents ans » qui s'étendrait du règne d'Henri IV à celui de Louis XVI [1]. Ce que les éditeurs du volume nommaient « un long siècle français, politique, religieux, culturel » n'avait, jusqu'alors, rien d'une évidence. L'histoire littéraire et philosophique, soucieuse de mettre en valeur la singularité de ses objets, a de fait longtemps mis l'accent sur les effets de contraste,

1. Jean Dagen et Philippe Roger (éd.), *Un siècle de deux cents ans ? : les XVII^e et XVIII^e siècles. Continuités et discontinuités*, Paris, Desjonquères, 2004.

voire les franches divergences d'un siècle à l'autre. Nul doute, de surcroît, que la spécialisation séculaire des domaines de recherche et des champs de compétences ait, elle aussi, contribué à différer l'examen d'une telle hypothèse. Ainsi l'historiographie des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles a-t-elle longtemps achoppé sur la question de leur articulation : comment penser la charnière des deux siècles ? Comment mettre en perspective « l'année 1700 [2] » ? La Querelle des Anciens et des Modernes fait-elle office de passerelle ou trace-t-elle une frontière suffisamment nette pour délimiter deux époques cohérentes qui se distingueraient par des configurations institutionnelles, des modes d'écriture, des stratégies de diffusion, des consciences historiques et des formes d'intervention politique propres [3] ?

Ce volume, dont l'ambition n'est pas de trancher péremptoirement ces questions anciennes et complexes, entreprend d'analyser et de confronter les réponses contradictoires qu'elles reçurent tout au long du XIX^e^ siècle. Au lieu de dissocier les postérités respectives des deux siècles, il nous est apparu plus fécond d'éclairer leur solidarité fonctionnelle dans l'économie de la mémoire postrévolutionnaire. Non que les XVII^e^ et XVIII^e^ siècles aient toujours fait l'objet d'un traitement similaire, loin s'en faut. Mais à défaut d'être jugés identiquement, ils furent considérés l'un par rapport à l'autre, comme s'ils possédaient mutuellement leur clef d'intelligibilité. Chacune à sa manière, les contributions rassemblées ici étudient les facettes de ce duo mémoriel, afin d'en élucider bien sûr les fonctions polémiques, afin d'en redécouvrir aussi les tentatives de dépassement.

Rouvrir le passé n'est pas une façon de se dérober, faute de pouvoir nous prononcer nous-mêmes. Au contraire, renvoyer la balle au XIX^e^ siècle reste un moyen sûr de revenir à nous. En matière d'histoire culturelle, le XIX^e^ siècle a en effet tout d'une période matricielle, bien qu'il soit encore trop peu envisagé comme tel. S'interroger sur les mémoires du XIX^e^ siècle, c'est tenter de discerner, de nommer ce qui, dans nos propres pratiques, date du XIX^e^ siècle ; c'est essayer d'objectiver ce

2. Aurélia Gaillard (éd.), *L'année 1700*, Tübingen, G. Narr, 2004.

3. Christelle Bahier-Porte et Claudine Poulouin (éd.), *Écrire et penser en moderne (1687-1750)*, Paris, Honoré Champion, 2015.

qui nous a été transmis et que nous avons endossé, validé, reconduit, sans toujours l'avoir consciemment formulé. Comme l'écrivait il y a quelques années l'éditeur Richard Figuier dans la présentation d'une collection de sciences humaines baptisée « L'Avenir du passé », il s'agit de « se demander si le passé n'a pas inauguré des espaces qui sont aujourd'hui encore ouverts, dans lesquels nous vivons encore, consciemment ou non ». Et, au-delà du constat, de faire preuve de vigilance et d'inventivité : « Et ces espaces, qu'ont-ils fait de nous, comment les avons-nous transformés ? Représentent-ils une gêne dont il faudrait tenter de se défaire, ou, au contraire, leurs virtualités n'étant pas entièrement déployées, devons-nous continuer à les entretenir et les transmettre ? »

Les choix opérés au XIX^e siècle se sont traduits diversement : par la survalorisation de certains corpus, corollaire de l'oubli sinon de l'occultation de larges pans de la production littéraire et philosophique [4] ; par la mise en circulation de catégories historiographiques que leur succès a naturalisées, au point d'en rendre imperceptibles les présupposés et les implications doctrinales [5] ; mais encore par des cadres interprétatifs contraignants, fondés tantôt sur l'hypothèse d'un progrès général ou sectoriel, tantôt sur celle d'une décadence elle aussi à extension variable. Les manières dont le XIX^e siècle périodise et nomme le passé, ses arbitrages institutionnels, ses choix éditoriaux, les

4. Pour l'occultation du XVIII^e siècle par les philosophes spiritualistes, voir Olivier Bloch (dir.), « Images au XIX^e siècle du matérialisme du XVIII^e siècle », *Cahiers de l'Institut de recherche universitaire d'histoire de la connaissance, des idées et des mentalités*, n° 1, 1979 et *id.*, *Matière à histoires*, Paris, Vrin, 1997 ; Pierre-F. Daled, *Le matérialisme occulté et la genèse du sensualisme. Écrire l'histoire de la philosophie en France*, Paris, Vrin, 2005. Pour des études de cas plus ciblées, voir le numéro dirigé par Lucie Rey, « La mer retentissante. Lectures de Descartes et Leibniz au XIX^e siècle », *Corpus*, n° 68, 2016, et les contributions de Delphine Antoine-Mahut, « Is the history of philosophy a family affair ? The examples of Locke and Malebranche in the Cousinian School », in Eric Schliesser, Justin Smith et Mogens Laerke (dir.), *Philosophy and Its History. New Essays on the Methods and Aims of Research in the History of Philosophy*, New York, Oxford University Press, 2013, p. 159-177 ; et « La fabrique du cartésianisme néerlandais dans les histoires de la philosophie française au XIX^e siècle », in Catherine Secretan et Delphine Antoine-Mahut (dir.), *Les Pays-Bas aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Champion, 2015, p. 107-124.

5. Voir notamment Alain Viala, « Qu'est-ce qu'un classique ? », *Littératures classiques*, n° 19, 1993, p. 11-31 ; Alain Génetiot, *Le classicisme*, Paris, PUF, 2005, p. 9-74 ; Stéphane Zékian, *L'invention des classiques. Le « siècle de Louis XIV » existe-t-il ?*, Paris, CNRS éd., 2012.

processus d'invisibilisation à l'œuvre pour produire un passé acceptable et fédérateur, bref, toutes les stratégies visant à forger un héritage classique ne concernent évidemment pas les seuls spécialistes du XIX^e siècle. Les controverses qui agitent cette période ont en effet contribué à percer les boulevards mémoriels que nous arpentons encore aujourd'hui, et sans doute n'ont-elles pas joué un rôle moins structurant dans certains phénomènes d'amnésie dont nous ne sommes pas forcément guéris [6].

Si les multiples âges classiques théorisés au cours du XIX^e siècle entrent vite en concurrence, on repère sans difficulté des versions majoritaires, devenues dominantes parce qu'adoptées au sein d'institutions fortement prescriptives. Pensons à la vulgate académique ou au discours scolaire. En mars 1870, l'historien François-Joseph de Champagny peut tenir pour acquise la différence essentielle entre ce qu'il nomme « le Français du XVIII^e siècle » et « le Français du XVII^e siècle » : au premier, « chez qui l'ironie et le scepticisme gâtent parfois les plus nobles et les plus généreuses qualités », s'opposerait fondamentalement une autre entité substantielle, ce « Français du XVII^e siècle, sincère, sérieux, auquel ni le respect ni l'admiration ne pèse [7] ». Il y aurait beaucoup à dire sur le choix des qualificatifs, en particulier sur l'idée d'un XVII^e siècle par définition « sérieux », au sens le plus étriqué du mot. Retenons seulement l'emploi des articles définis qui verrouillent d'emblée la réflexion. Une telle caractérologie illustre les écueils d'une certaine psychologie historique contre lesquels Foucault mettait en garde :

> Nous autres Français, nous ne nous sommes pas encore débarrassés des prestiges de la psychologie ; une culture, une pensée, c'est toujours, pour nous, la métaphore d'un individu : il nous suffit de transposer à l'échelle d'une époque ou d'une civilisation

6. Voir par exemple le dossier sur « La littérature philosophique clandestine lue par le XIX^e siècle », *La Lettre clandestine*, n° 25, 2017, ainsi que celui réuni par Michèle Rosellini et Stéphane Zékian, « Un XVII^e siècle hors Panthéon : les libertins à l'épreuve de l'histoire », *XVII^e siècle*, 2019-1.

7. *Discours prononcés dans la séance publique tenue par l'Académie française pour la réception de M. de Champagny le 10 mars 1870*, Paris, Firmin Didot, 1870, p. 35.

> ce que, dans notre naïveté, nous croyons valable pour un sujet singulier ; un « siècle » aurait, comme tout un chacun, des opinions, des connaissances, des désirs, des inquiétudes, des aspirations [8].

Cette réduction psychologique, dont la tendance à personnifier les siècles passés n'est qu'une manifestation parmi d'autres, explique que la pensée des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles ait longtemps revêtu la forme d'un duel frontal. Duel qui paraît avoir majoritairement tourné en faveur du XVII^e^ siècle. Dès le Consulat, le publiciste Pierre-Louis Rœderer fustige le réflexe, à son goût trop répandu dans la presse du temps, de « déprimer toujours le dix-huitième siècle en célébrant toujours celui qui a précédé [9] ». L'époque, il est vrai, est à la simplification outrancière des représentations séculaires. Dans *Le Génie du christianisme*, Chateaubriand avait donné l'exemple en proclamant que « le dix-huitième siècle diminue [...] chaque jour dans la perspective, tandis que le dix-septième semble s'élever, à mesure que nous nous en éloignons ; l'un s'affaisse, l'autre monte dans les cieux [10] ». Contre ce penchant au court-circuitage des Lumières, maints penseurs libéraux s'efforceront d'accréditer l'hypothèse d'un siècle de deux cents ans, seule susceptible de normaliser un XVIII^e^ siècle subissant le contrecoup d'une réaction haineuse. Ils auront fort à faire en un temps où la transition d'un siècle à l'autre prend parfois l'aspect d'une lutte « entre le bien qui finit et le mal qui commence [11] »... Sans toujours verser dans l'outrance, les institutions littéraires et philosophiques n'en éprouveront pas moins, tout au long du siècle, une gêne persistante envers le legs du XVIII^e^ siècle. Un demi-siècle après Rœderer, Taxile Delord dressera un même

8. Michel Foucault, « Une histoire restée muette » (1966 ; recension de *La philosophie des Lumières* de Cassirer), in *Dits et écrits. I. 1954-1975*, éd. Daniel Defert et François Ewald, Paris, Quarto-Gallimard, 2001, p. 575. Sur la personnification des siècles, voir Stéphane Zékian, « La personnification du XVIII^e^ siècle dans la France révolutionnée. Remarques sur l'enjeu des fictions séculaires », *Dix-huitième siècle*, n° 42, 2010, p. 617-632.

9. « Rapport au premier Consul par le sénateur Rœderer » (1803), *Œuvres du comte P.-L. Rœderer*, Paris, Firmin Didot frères, t. 7, 1858, p. 243.

10. François-René de Chateaubriand, *Essai sur les révolutions. Génie du christianisme*, éd. Maurice Regard, Paris, Gallimard, 1978, p. 871.

11. Louis de Suleau, « Du siècle de Louis XIV et de la Perfectibilité », *Le Conservateur*, 4, 1819, p. 552.

diagnostic, en constatant que « la mode est parmi nos beaux esprits de renier le XVIII^e siècle, et de descendre en droite ligne de Bossuet [12] ».

Jusqu'à la III^e République, les historiens de la littérature et de la philosophie n'auront de cesse de confronter, pour mieux les hiérarchiser, les héritages de ces deux périodes. Le dosage à l'œuvre dans les manuels scolaires et autres ouvrages de référence le montre assez clairement. De La Harpe à Brunetière en passant par Nisard, de Cousin à Bouillier en passant par Damiron, le XVIII^e siècle aura du mal à s'imposer comme une époque légitime à part entière. À titre d'exemple, rappelons que Brunetière soumet la définition d'une œuvre classique à quatre critères (« un équilibre parfait des facultés », « la perfection de la langue », « l'indépendance nationale », « la perfection du genre ») dont la difficile combinaison l'amène à conclure « que l'âge classique pouvait se réaliser au XVII^e siècle, mais aussi qu'il ne pouvait se réaliser qu'au XVII^e siècle [13] ». Mais Brunetière prolonge en fait un mouvement déjà ancien. De longue date, les figures imposantes des Lumières n'étaient honorées qu'à la faveur d'un rapprochement salutaire avec le XVII^e siècle : ce qui les sauvait, n'était-ce pas déjà leur conformité, forcée pour les besoins de la démonstration, à l'esprit d'un XVII^e siècle lui-même opportunément simplifié ? Chateaubriand, sous le Consulat, se plaisait à imaginer Voltaire élevé à Port-Royal. Cinquante ans plus tard, Bersot ne procède pas autrement, en rapatriant à son tour Diderot dans l'orbite du « Grand Siècle » : « Par la sincérité, la naïveté, le désintéressement, il est du dix-septième siècle, pour son honneur [14]. » La stratégie de la philosophie officielle s'est montrée encore plus lapidaire : là où Cousin ignorait purement et simplement leurs apports éventuels (Locke inaugurant une ère « sensualiste » délétère), Damiron consacre à Diderot, La Mettrie, d'Argens, Helvétius et d'Holbach des mémoires

12. *Le Peuple de 1850*, n° 10, 21 août 1850.

13. Ferdinand Brunetière, *Histoire de la littérature française classique (1515-1830). Tome second. Le dix-septième siècle*, Paris, Delagrave, 1912, p. 362.

14. Ernest Bersot, *Études sur la philosophie du XVIII^e siècle. Diderot*, Paris, Ladrange, 1851, p. 108.

séparés, ancrant leurs insuffisances théoriques et leurs sulfureuses morales dans leurs biographies dépravées. Le XVIII^e siècle existe alors bien, mais comme l'envers à liquider du spiritualisme rationnel dominant. Le cogito cartésien peut tout au plus se trouver de pâles héritiers dans le sens intime d'un Lelarge de Lignac ou d'un père Buffier ; il peut s'exprimer, de manière transformée, dans la psychologie empiriste d'un Reid ou d'un Dugald-Stewart ; surtout et enfin, il est consacré par Cousin, qui fait fructifier les acquis de Royer-Collard, de Laromiguière et de Maine de Biran. En développant une tradition interprétative, essentiellement française [15], ayant mis au jour l'enracinement nationaliste et libéral de l'historiographie cousinienne, Pierre-François Moreau en offre ici une illustration par un biais jusque-là négligé : celui de la conception cousinienne du Beau. Les dimensions anti-sensualiste, antipopulaire et moralisatrice du jugement de goût cousinien (illustrées dans les domaines de la peinture, de l'architecture et de la sculpture) témoignent ainsi d'une homologie parfaite avec ses options philosophiques et ses engagements idéologiques au sens large. Tout comme son modèle d'une philosophie nationale, celui d'un art national identifié principalement aux productions du XVII^e siècle sous-tend une critique de la décadence des arts.

Comme le suggère ici Claudine Poulouin, le cas de Fontenelle confirme bien cette rupture axiologique. Par sa trajectoire posthume, le partisan des Modernes incarne par excellence un « âge classique dissocié » : tiraillé entre deux époques, Fontenelle jouit et souffre à la fois « d'une réputation équivoque prise entre deux souverainetés, celle du siècle de Louis XIV et celle de Voltaire ». Le traitement de son œuvre, entre minoration et « refoulement de ses audaces », trahit une représentation clivée à laquelle Fontenelle, par sa longévité comme par sa transversalité disciplinaire, se trouvait plus exposé que

15. Voir par exemple Jean-Pierre Cotten, « La constitution de l'histoire de la philosophie en France au XIX^e siècle (Victor Cousin) », *Linx*, hors-série n° 1, 1980, p. 51-63 ; Pierre Macherey, « La philosophie à la française », *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, t. 74, 1990, p. 7-14 ; *id.*, *Études de philosophie « française ». De Sieyès à Barni*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2013 ; Patrice Vermeren, *Victor Cousin, le jeu de la philosophie et de l'État*, Paris, L'Harmattan, 1995. Voir également Jean-Louis Fabiani, *Qu'est-ce qu'un philosophe français ? La vie sociale des concepts (1880-1980)*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2010.

quiconque. Mais l'impact de cette dissociation ne se cantonne bien sûr pas aux trajectoires individuelles. La mise en opposition des deux siècles se trouve ainsi mise en relief dans l'analyse méticuleuse que Simon Icard consacre à l'historiographie du jansénisme. Admise au point de n'être plus guère questionnée, la distinction entre Port-Royal d'un côté, de la réforme du monastère (1608) à sa destruction (1710), le jansénisme parlementaire et convulsionnaire de l'autre, de l'*Unigenitus* (1713) à la Constitution civile du clergé, remonte en grande partie au XIX^e^ siècle. En reconstituer les principales étapes et médiations permet de comprendre pourquoi et comment l'unité du jansénisme éclate avec l'idéalisation et la sanctuarisation du « Grand Siècle ». En faisant logiquement à Sainte-Beuve une place de choix, Simon Icard met en évidence l'intrication des controverses doctrinales et des arbitrages sous-tendant l'institution d'un canon littéraire au XIX^e^ siècle.

La mise en scène binaire du passé ne structure pas moins les écrits d'Émile Faguet, dont les simplifications trahissent une « lignée antiphilosophique » où l'inscrit à bon droit Didier Masseau. Autour de 1900, ce professeur et journaliste reprend à son compte toute une batterie de stéréotypes (raison desséchante, affaissement moral, tolérance en trompe-l'œil) qui le conduisent, par exemple, à oublier « que le XVIII^e^ siècle tout entier est littéralement hanté par l'idée de vertu ». Ce que Didier Masseau nomme « cette gangue aux mailles serrées que représente le moule séculaire » se trouve mis au service d'une critique verrouillée, tendancieusement hiérarchisée, dont le « Grand Siècle » sort systématiquement grandi. Ce qui frappe surtout dans ce type d'histoire littéraire (dont la longévité pédagogique est ici rappelée), c'est qu'il valide « une représentation implicitement anhistorique de la littérature ». Ne pourrait-on dire en effet de Faguet ce que Weiss, on le verra plus loin, disait déjà de Nisard, à savoir qu'il retranche l'histoire de l'histoire ? Le fait est qu'il incarne bien cette incapacité au long cours à considérer le XVIII^e^ siècle sans le rabattre mécaniquement sur son prédécesseur.

Mais le XIX^e^ siècle ne constitue pas seulement un temps de stabilisation, de fixation institutionnelle de l'histoire littéraire et

philosophique. Il vaut aussi et surtout comme une boîte à outils dont un grand nombre de ressources demeurent inexploitées. Parler *des* âges classiques du XIX^e^ siècle vise bien à remettre au jour la pluralité des conceptions alors disponibles. Pluralité conflictuelle que l'émergence puis l'imposition d'une certaine vulgate tendit à réduire, mais que tout incite aujourd'hui à retrouver. Afin d'en mieux redécouvrir les potentialités, il paraît indispensable d'oublier l'issue de l'histoire, de se concentrer sur les controverses à vif, les moments d'indécision, les rapports de force non encore tranchés. À rebours d'une vision mal informée des études de réception, qui voudrait n'y voir qu'une doxographie statique, nous voyons dans l'analyse des conflits mémoriels et historiographiques scandant le XIX^e^ siècle l'indispensable étape d'une généalogie critique de nos propres façons d'écrire l'histoire de la littérature et de la philosophie.

Mise en évidence par Pierre-François Moreau au plan systématique, par Simon Icard au plan historiographique et par Didier Masseau au plan pédagogique, cette dimension constituante du XIX^e^ siècle ne transparaît pas moins dans la réflexion de Jean-Christophe Abramovici sur la catégorie piégée de « libertinage ». Parcourant une récente publication, celui-ci repère sans peine la trace « des visions simplificatrices qu'avait popularisées le XIX^e^ siècle ». À cette époque, l'exhumation de corpus qualifiés de libertins ne paraît pas obéir aux mêmes ressorts selon que les textes remontent au XVII^e^ ou au XVIII^e^ siècle : dans le premier cas, l'initiative revient plutôt aux milieux académiques et universitaires, le plus souvent d'ailleurs dans une volonté assumée de disqualification philosophique ; dans le second, les publications ciblent davantage un public d'amateurs bibliophiles. Bien que les redécouvertes se croisent et s'alimentent au point qu'on ne saurait parler vraiment de mémoires exclusives, certains effets de compartimentation, déjà perceptibles au XIX^e^ siècle, se sont depuis lors accrus. Comme l'écrit J.-Ch. Abramovici, « les divisions et les désintérêts pour le libertinage de l'autre [...] persistent » jusqu'à nos jours : « En d'autres termes, les lectures contemporaines des libertinages de l'âge classique sont sans doute encore traversées par des conflits idéologiques non assumés, mais peut-être aussi vifs

qu'au XIX^e^ siècle. » En se concentrant, pour sa part, sur le cas méconnu de Jacques Denis, Cinthia Meli redéploie les potentialités d'une autre mémoire possible du XVII^e^ siècle, miroir inversé du XVII^e^ siècle effectivement transmis. En l'abordant par le prisme des lectures militantes qu'en firent des critiques comme Samuel Rocheblave ou Félix Hémon, elle met en relief l'opposition entre Denis et Brunetière. L'enjeu en est avant tout doctrinal puisqu'il met en question l'opportunité de réduire le classicisme à un « bossuétisme ». Mais Denis, salué en son temps comme l'inspirateur d'une « libérale et philosophique histoire des idées morales au XVII^e^ siècle », a-t-il laissé la moindre trace ? En cherchant une éventuelle empreinte de ses travaux dans les manuels autour de 1900 et jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, Cinthia Meli dresse le constat d'une certaine déshérence : « Les études littéraires resteront tributaires pendant longtemps encore d'une vision restreinte du XVII^e^ siècle et de la littérature, qui doit davantage à Brunetière qu'à Denis »...

Tout n'est pourtant pas dit et le XIX^e^ siècle, à bien des égards, rebat les cartes bien plus qu'il ne clôt la partie. Faut-il vraiment voir en effet, dans la persistance d'une projection binaire tournant à l'avantage du « siècle de Louis XIV », le signe univoque d'une interprétation définitivement hégémonique ? L'inlassable martèlement des mêmes jugements de valeur ne trahit-il pas plutôt, au moins en pointillés, un sentiment d'inquiétude devant la continuelle mise en chantier d'un âge classique pas si consensuel qu'on le croirait au prime abord ? De révisions audacieuses en propositions iconoclastes, le dynamitage des représentations communes ponctue de fait le siècle en son entier. Dès 1818, on trouve chez Lemontey une subversion très élaborée des schémas alors majoritaires. Certes, et Diego Venturino y insiste ici, « Lemontey est moins intéressé à la définition de l'âge classique comme phénomène littéraire et artistique qu'aux conséquences sociales et politiques du mécénat royal qui le font éclore ». Il n'en bouleverse pas moins les lectures communes en matière d'histoire culturelle. Par une ruse de l'histoire que Lemontey est l'un des premiers à théoriser, l'absolutisme louis-quatorzien, modèle proverbial de l'ordre et de

la discipline, aurait en fait précipité la chute de la monarchie par un travail de sape dont le résultat fut « de disloquer les articulations institutionnelles de l'ancienne France et de réduire les ordres anciens à des pantins sans volonté et sans autorité ». Or la politique culturelle de Louis XIV ne fait pas exception. Comme l'écrit Lemontey, le mécénat royal et la fondation des académies tirent la littérature « des cloîtres et des collèges » : celle-ci devient alors « une profession dans le monde, et pour ainsi dire la noblesse du tiers-état. Cette singulière nouveauté, plus importante qu'on le croit communément, donna une voix à l'opinion publique et un centre aux pensées éparses et fugitives ». À terme, « il se pourrait bien aussi que l'amour-propre des princes eût érigé des juges en croyant récompenser des panégyristes, et qu'un jour, comme le parlement, l'académie eût sa fronde »… L'enchaînement des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles n'aurait donc rien que de très fluide. Lemontey rejoint sans le savoir Saint-Simon, aux yeux duquel, comme l'indique ici Philippe Régnier, Louis XIV passait pour « le précurseur méconnu de l'abolition révolutionnaire des ordres privilégiés », et qui voyait en Bossuet lui-même, « peut-être l'homme qui a le plus efficacement préparé la révolution »…

L'enjeu politique de cette reconfiguration ressort de manière éclatante chez Pierre Leroux. Il revient à Lucie Rey de montrer comment sa thèse continuiste prend le contrepied théorique et pratique de l'entreprise cousinienne. À un homme dépeint comme abstrait, rationaliste et soumis, réduisant la philosophie à la psychologie et tentant de clore un XVIII^e^ siècle sensualiste, l'encyclopédiste oppose l'homme comme être social, politique et historique, et une conception dynamique de l'histoire où Descartes, Bacon et Galilée apparaissent avant tout comme des précurseurs, Spinoza ou Bayle comme des plaques tournantes, et Leibniz comme une matrice conceptuelle essentielle pour penser philosophiquement la continuité. Piliers de cette philosophie de combat, la perfectibilité et l'émancipation de l'homme rehaussent le XIX^e^ siècle qui devient ici le fruit d'un progrès rendu possible par les Lumières. Chantre d'une philosophie de l'histoire réconciliée en amont et déverrouillée en aval, Leroux réfute donc l'opposition des deux siècles pour

mieux affirmer « leur continuité essentielle et se référer à leur résultat commun comme au foyer de la vie intellectuelle de son époque ».

Quoique selon d'autres voies, la singularité de Taine tient aussi au refus d'une alternative exclusive et à l'élaboration d'une thèse subtilement continuiste. Comme le rappellent Frédéric Brahami et Antoine Lilti en redressant plusieurs idées reçues, son réquisitoire contre les principes de la Révolution française n'entame en rien son estime pour le XVIII^e^ siècle, dont il n'hésite pas même à revendiquer l'héritage. Taine valorise ainsi les acquis scientifiques des Lumières en vue de la fondation d'une nouvelle science de l'homme et réinvestit l'ambition spinoziste d'une science *more geometrico*. Le problème surgit quand la raison classique, abstraite et anhistorique, supplante la raison critique. Taine fustige de fait l'esprit classique et français du XVII^e^ siècle qui perdure au siècle suivant. Comme l'écrivent Frédéric Brahami et Antoine Lilti, « on assiste au XVIII^e^ siècle à la victoire totale du XVII^e^ ». C'est ainsi faute d'avoir véritablement rompu avec le rationalisme et l'apriorisme du « Grand Siècle » que le sensualisme et l'empirisme du XVIII^e^ n'ont pu faire triompher complètement l'histoire et la vie : en ce sens, « le problème de la raison classique, ce n'est pas la raison, c'est sa nature classique ». La finesse de la critique tainienne consiste donc à ne porter ni sur le XVII^e^ ni sur le XVIII^e^ siècle, mais sur un composé des deux. À terme, la déshérence de ce puissant effort théorique trahira la prédominance, dans le champ académique et au-delà, d'intérêts partisans liés à des conceptions nettement plus manichéennes.

C'est plus spécialement aux manifestations oratoires de l'esprit classique que s'intéresse quant à elle Corinne Saminadayar-Perrin. Partant de l'affirmation hugolienne selon laquelle « la terreur était racinienne », elle explore en détail ce « composé instable d'allégeances classiques et de sensibilité moderne » qui caractérise la rhétorique révolutionnaire dans un vaste corpus romanesque et historique. Au-delà du diagnostic formel, il s'agit d'identifier les effets produits par cet apparent anachronisme, par « cette étrange discordance des temps » dont Zola livre un bon aperçu : « N'est-ce pas curieux ? Voilà des

hommes qui suppriment le roi, qui suppriment Dieu, qui font table rase de l'ancienne société, et ils conservent la littérature d'un passé qu'ils veulent effacer de l'histoire, ils ne semblent pas soupçonner un instant qu'une littérature est l'expression immédiate d'une société. » Ce décalage enraye le processus révolutionnaire, il entraîne un blocage lourd de conséquences : restée captive de l'héritage classique, l'éloquence révolutionnaire s'avère imperméable « aux pressions du social, à la modernité des problématiques émergentes, voire à la réalité brute du monde ».

La question de l'âge classique requiert aussi notre attention parce qu'elle confronte le siècle de l'histoire à la crise des outils habituels de la pensée historique. À quelle condition, par exemple, la comparaison demeure-t-elle un outil opératoire pour penser la dynamique des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles ? Présente en filigrane dans l'étude de Didier Masseau, la question occupe déjà le critique Jean-Jacques Weiss quand, en 1862, il réagit, de manière d'ailleurs nuancée et finalement plutôt favorable, au parachèvement par Nisard de son *Histoire de la littérature française*. À la lecture de l'ultime volume (celui précisément consacré au XVIII^e^ siècle), l'objection principale de Weiss porte sur la méthode du professeur. Est-il en effet pertinent de comparer systématiquement, en procédant genre littéraire par genre littéraire, les productions respectives des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, pour ensuite raisonner en termes de gains et de pertes ? Weiss ironise sur cette logique de « balance commerciale [16] » et, plus généralement, sur le « registre de doit et avoir » dressé par Nisard. Il signale surtout l'inadéquation d'une pareille démarche au sein d'un ouvrage s'affichant comme une « histoire » de la littérature : « M. Nisard se serait-il jamais avisé d'appliquer cette méthode au XVII^e^ siècle, comparé avec la Renaissance ou le Moyen Âge ? Assurément non. Par conséquent, la méthode est défectueuse pour une histoire générale de la littérature française, à quelque partie de cette histoire qu'on l'applique [17]. » Enfermé dans une optique géné-

16. Jean-Jacques Weiss, « Du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle » (1862), repris dans *Essais sur l'histoire de la littérature française*, Paris, Calmann-Lévy, 1891, p. 23-61, ici p. 30.

17. *Id.*

rique, Nisard se voit contraint de sacrifier trop d'œuvres littéralement incomparables à tout ce qui les précède mais qui, par leur existence même, signent la singularité de leur contexte de production. Par sa rigidité comme par le figement des valeurs qui la sous-tendent, la mécanique comparative fait bon marché de l'incommensurable, elle condamne à une forme d'invisibilité les propriétés du XVIII^e siècle. Nisard, en un mot, « retranche l'histoire de l'histoire [18] » : le dernier volume de sa prétendue histoire générale offre plutôt « une *Histoire du XVIII^e siècle dans ses rapports avec le XVII^e*, ou la dernière partie d'une *Histoire du XVII^e siècle et des grandes époques littéraires qui s'y rattachent* [19]. »

Il faudra attendre les premières années du XX^e siècle pour voir la comparaison des deux siècles, théoriquement contestée mais pratiquement omniprésente, s'épuiser jusque dans le discours institutionnel. En 1905, Lanson lui-même déjoue cette alternative centenaire pour mieux mettre en valeur l'importance supérieure d'un… XIX^e siècle encore en attente, lui, de classicisation. Lanson prend le lecteur à contrepied, puisqu'il amorce son article sur le mode traditionnel d'un parallèle historique, avant de faire un pas de côté que rien, et surtout pas le titre de l'article (« Dix-septième siècle ou dix-huitième ? »), ne laissait présager. Son raisonnement s'articule en trois temps. D'une part, le XVII^e siècle demeure incomparable en matière de philosophie morale, mais il ne suffit plus à nourrir complètement les jeunes esprits : les sentiments du cœur, la vie intérieure et la vie mondaine, « c'est quelque chose, c'est beaucoup si l'on veut ; ce n'est pas tout. […] Une démocratie a besoin que l'homme se regarde un peu moins et regarde un peu plus autour de lui, qu'il prenne pour fin le public plutôt que lui-même [20] ». Ce souci du dehors, autre nom de « l'inquiétude sociale » qui doit enrichir la philosophie morale du XVII^e siècle, prépare la réhabilitation d'un XVIII^e siècle où l'historien voit la scène primitive de la République triomphante. Une réforme péda-

18. *Ibid.*, p. 33.

19. *Ibid.*, p. 34.

20. Gustave Lanson, « Dix-septième siècle ou dix-huitième ? », *Revue politique et littéraire. Revue bleue*, 5^e série, t. IV, n° 14, 30 septembre 1905, p. 423.

gogique de grande ampleur s'impose, qui inscrirait dans les programmes l'importance séminale des Lumières. Pour l'heure, regrette Lanson, « un enfant studieux quitte le lycée sachant mieux ce qui s'est passé à l'hôtel de Rambouillet que comment vivaient les bourgeois ou les paysans dont il sort [21] ». Cette extension du domaine classique sonne l'heure d'un diptyque patrimonial à parts égales : « Ce n'est pas qu'il faille exclure le XVII^e siècle, même en ses œuvres les plus chrétiennes et monarchiques. Il faut seulement lui ôter son privilège, et installer à côté de lui le XVIII^e siècle [22]. »

L'irénisme apparent de Lanson traduit en fait la démonétisation des vieilles querelles jusque dans les milieux académiques. Le face-à-face éculé des Lumières et du « siècle de Louis XIV », pont-aux-ânes de la critique depuis le premier Empire, se résout tardivement dans un nécessaire dépassement en faveur des tout derniers venus : « Le XIX^e siècle nous offre une beauté égale à celle du XVII^e siècle, et plus libre, dégagée de dogmatisme superstitieux et pédant. [...] Aussi, entre les avocats du XVII^e siècle et ceux du XVIII^e, je conclus pour le XIX^e, qui me paraît devoir être dès aujourd'hui l'objet principal des études littéraires [23]. » La contribution de Delphine Reguig sur le *Boileau* de Lanson confirme cette pente au couronnement d'un XIX^e siècle synthétisant et dépassant ses devanciers. Dès 1892, Lanson noue « un étrange dialogue » entre la littérature du XVII^e siècle et les catégories critiques en vigueur au XIX^e siècle. Moyennant de nombreux anachronismes et l'adoption d'une perspective résolument téléologique, l'historien fait de Boileau un contemporain de Flaubert ou Zola. Selon Delphine Reguig, l'opération permet tout à la fois de « liquider le XVIII^e siècle et [de] faire du XIX^e siècle l'époque du renouveau de la littérature ». Boileau ne vaut ici qu'à titre de promesse non tenue, d'œuvre incomplète dont il revient au XIX^e siècle d'actualiser les potentialités.

Comme souvent, le discours des institutions n'enregistre que tardivement des propositions qui sont ailleurs banales. Le fait

21. *Id.*
22. *Ibid.*, p. 424.
23. *Ibid.*, p. 425.

est que le tableau patrimonial, à l'écart des tribunes officielles, s'était depuis longtemps peuplé d'auteurs étrangers aux deux siècles réputés classiques. Près de cent ans avant Lanson, Paul-Louis Courier ironisait déjà sur l'exercice, interminable autant qu'artificiel, du parallèle entre deux siècles [24]. À l'ouverture en aval préconisée par Lanson fait pendant, et ce très tôt dans le siècle, la tentation de décentrer l'historiographie commune en déniant au moment 1700 une quelconque fonction de pivot. À cet égard, l'histoire des âges classiques du XIX^e^ siècle est aussi celle des refus et autres dénis travaillant les historiographies alternatives. Philippe Régnier démontre ainsi l'ineffectivité, au sein de la mouvance saint-simonienne, d'un quelconque « âge classique » réduit aux seuls XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Si dans un premier temps Saint-Simon lui-même « tend à jouer Descartes contre Voltaire et, globalement, le XVII^e^ siècle contre le XVIII^e^ siècle », le retour des Bourbons modifie en profondeur « sa conception de la mécanique des siècles ». À l'époque de *L'Organisateur*, sa philosophie fait « du Moyen Âge, et non plus du siècle de Louis XIV, le modèle d'organisation sociale en regard duquel la modernité doit se recomposer et, d'autre part, elle lui oppose un *continuum* non pas de deux, mais de trois siècles » couvrant l'intervalle de la Réforme à la Révolution. Or ce schéma, loin de s'éteindre avec son concepteur, fera école après la mort du philosophe en 1825. Dans l'*Exposition de la doctrine*, il nourrit manifestement « la représentation d'un ensemble XVI^e^-XVII^e^-XVIII^e^ siècles uni dans une commune aspiration à une science autonome et laïque » et dans une lutte contre l'ordre social médiéval. Cet élargissement de perspective explique pourquoi l'appel *Aux artistes* de Barrault, pourtant rédigé en pleine bataille romantique, délaisse le paradigme classiques *versus* romantiques au profit d'une opposition plus fondamentale entre époques organiques et époques critiques.

La fausse évidence d'un quelconque âge classique ne vole pas moins en éclats sous la plume d'un romancier comme Flaubert, dont Stéphanie Dord-Crouslé reconstitue la pensée à partir de la correspondance, des textes de jeunesse et des riches dos-

24. Paul-Louis Courier, « Conversation chez la comtesse d'Albany. À Naples, le 2 mars 1812 », *Œuvres complètes*, éd. Maurice Allem, Paris, Gallimard, 1951, p. 579.

siers documentaires de *Bouvard et Pécuchet*. Contrairement aux philosophes cherchant à rendre compte d'un sens global de l'histoire, Flaubert n'assigne aucune fonction aux siècles passés. Sa démarche n'est pas celle d'un faiseur de systèmes, mais d'un écrivain indifférent aux classifications, prenant son bien où il le trouve et n'hésitant jamais à remonter au XVI^e^ pour se retremper aux meilleures sources. La notion même de siècle n'offre d'ailleurs pas une entrée pertinente pour apprécier les auteurs anciens : elle n'a pour lui « pas grand sens et l'idée de désigner comme "âge classique" une période historique particulière, et ce quelle qu'en soit l'extension, paraît assez éloignée de lui ». À rebours des interprétations partisanes, la pensée de Flaubert traduit avant tout une « esthétique du décloisonnement généralisé ». En témoigne, dès 1845, cette longue et belle page de la première *Éducation sentimentale* où le héros perd « en fait d'histoire et de critique beaucoup d'opinions toutes faites, d'adages commodes et de convictions communes ».

Dans le champ de l'historiographie musicale, Alban Ramaut montre que si l'on peut enraciner le classicisme ou le « style classique » dans le XIX^e^ siècle en tant qu'il s'oppose par exemple au romantisme et s'incarne dans une pratique, un enseignement et des institutions, il reste que l'horizon classique proprement dit remonte à la Renaissance. Le prisme musical permet ainsi, à la fois, de faire exploser la conception topique de l'âge classique et de donner à penser une forme d'atemporalité propre à la création artistique.

Soulignons, pour finir, que l'étude des décentrements séculaires en contient toujours, fût-ce de manière implicite, une autre : celle des transferts et des contre-transferts culturels. À la perspective historique vient ainsi s'entremêler le point de vue géographique. Car la circonscription d'une littérature ou d'une philosophie nationales ne peut s'envisager qu'en interaction avec ses critiques et reformulations possibles, vues d'ailleurs et à partir de ce qui est, en retour, compris, déformé et conservé de cet ailleurs. Il est par exemple manifeste que le projet cousinien de classicisation du Beau, par rejet d'autres productions esthétiques désignées comme vulgaires voire immorales, procède, comme en psychologie, d'une volonté de systématiser un

« spiritualisme français » qui puisse dépasser l'« empirisme anglais » ou l'« idéalisme allemand » et qu'en retour, le « matérialisme » ou le « spiritualisme » allemands, par exemple, se positionneront par rapport à leurs caricatures françaises. Il y a là autant d'étiquettes dont nous commençons seulement à questionner la place dans nos représentations de la Modernité [25].

Les deux contributions finales de ce volume interrogent ainsi les âges classiques du XIX^e^ siècle en dehors de la France. Ayse Yuva montre, de manière convaincante, que la description, chez Heinrich Heine, de la continuité philosophique entre les XVII^e^ et XVIII^e^ siècles français, fonctionne, sur la question du matérialisme, comme l'exact miroir de la critique staëlienne de ce matérialisme comme déchéance d'un XVII^e^ siècle s'illustrant dans les œuvres de l'esprit. Cette identité théorique réarticule le XVII^e^ siècle métaphysique et le XVIII^e^ siècle matérialiste, que le spiritualisme français avait dissociés. La continuité retrouvée sert la promotion d'un matérialisme nouveau détaché d'une histoire de la philosophie inspirée par les échos de la Révolution française : « Analyser les échanges philosophiques entre les nations européennes entre les XVII^e^ et XVIII^e^ siècles revient à se demander si la philosophie et la pratique révolutionnaires de l'Allemagne au XIX^e^ siècle peuvent se situer dans une lignée remontant au XVII^e^ siècle français et anglais. » Ayse Yuva consacre des analyses minutieuses à *La Sainte Famille* (1845), aux rôles qu'y jouent des figures comme Locke, Spinoza ou Bayle et à la manière dont Marx y « inverse une tradition postrévolutionnaire plus frontalement antimatérialiste ». Dans le prolongement de ces analyses, on peut montrer comment cette même tradition matérialiste médicale cartésienne qui commence à Regius et se poursuit chez La Mettrie et Cabanis, est stigmatisée comme une dérive pernicieuse en France dans le *Manuel de philosophie moderne* de Charles Renouvier

25. On en donnera pour exemple le projet européen en cours : « Inventing Europe in modern history of philosophy. ERC-Co-Grant MEMOPHI. *Medieval Philosophy in Modern History of Philosophy* », dirigé par Catherine König-Pralong, ainsi que le récent ouvrage de cette dernière, *Médiévisme philosophique et raison moderne*, Paris, Vrin, 2016.

(1842) [26], alors qu'elle acquiert une positivité et une autonomie outre-Rhin sous la plume de Marx, à un moment où justement, l'Allemagne est, vue de France, désignée comme la patrie de l'idéalisme kantien ou du panthéisme réinvesti par Schelling.

Ainsi, les décentrements géographiques problématisent à la fois les unités nationales et les oppositions transnationales. En un mot, ils nous décloisonnent. En analysant les positions antimatérialistes du jeune Lotze, Charlotte Morel met au jour un intéressant paradoxe. Alors que Lotze se montre très polémique à l'égard des institutions cousiniennes et de l'historiographie cartésienne fétichiste de Francisque Bouillier (dont Lotze recensa l'*Histoire de la révolution cartésienne*), il se rallie philosophiquement à ce dernier pour envisager l'apport de Descartes à la psychologie scientifique et le rôle de Leibniz dans le combat contre le matérialisme. Les affinités historiographiques de part et d'autre du Rhin révèlent ainsi, en retour, des différences importantes au sein des « cousiniens », entre les partisans d'un cartésianisme rationaliste « pur » et ceux qui veulent réhabiliter Leibniz afin de réintégrer dans l'âme un dynamisme que les premiers ne permettent pas de penser. Pour peu qu'il ne se résume pas à un dialogue de sourds, le regard étranger peut servir à compliquer d'apparentes unités nationales (voire nationalistes) et à créer ou recréer des ponts par-delà les frontières.

Nous souhaitons d'autant plus conclure sur la vertu intellectuellement et politiquement salutaire des décentrements que ce colloque fut organisé dans un contexte institutionnel particulier, celui de la fusion des deux Unités Mixtes de Recherche auxquelles nous appartenions [27]. La fécondité des discussions et la typologie plurielle qui en a résulté attestent, à notre sens, l'inconséquence de compartimentations disciplinaires et épocales qui ont pour effet, si on ne les surmonte pas, d'atomiser ci et là des discours certes savants mais qui tendraient, faute de répondant, au soliloque. Ce n'est qu'en combinant les points de

26. La proximité entre les deux textes a été mise au jour par Olivier Bloch dans « Marx, Renouvier et l'histoire du matérialisme », *La Pensée*, n° 191, février 1977, repris dans *Matière à histoires*, *op. cit.*, p. 384-441.

27. Le LIRE (Littérature, Idéologie, Représentations. XVIII^{e}-XIX^{e} siècles) et l'IHPC (Institut d'histoire de la pensée classique) devenaient l'IHRIM : Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités.

vue spécialisés, donc en mettant en synergie les compétences disponibles sur les terrains croisés de la littérature, de la philosophie, de l'histoire, des sciences et des arts, que nous progresserons dans l'intelligence des multiples façons dont notre histoire intellectuelle nous a été racontée et transmise pour, à notre tour, la raconter et la transmettre.